

# Lettre du Consulat

Nr 71/128

septembre/octobre 2007



Konsulat Generalny Rzeczypospolitej Polskiej w Lyonie

Consulat Général de la République de Pologne à Lyon

## COMMUNIQUES

- Le Consulat Général de Pologne à Lyon s'associe au deuil des familles touchées par le **dramatique accident des pèlerins polonais survenu près de Grenoble le 22 juillet 2007** et tient à remercier toutes les institutions et toutes les personnes pour leur soutien apporté aux victimes ainsi qu'à leurs proches.  
Suite à de nombreuses demandes concernant la possibilité d'apporter une aide financière aux victimes, le Consulat Général de Pologne vous informe que les dons peuvent être transmis par cheque à l'ordre du *Consulat de Pologne* ou par virement bancaire au compte: *Société Générale Lyon Brotteaux* : 30003 01201 00037290026 95, avec annotation: *poszkodowanym pielgrzymom*.

## INFORMATIONS

- Conformément au règlement européen (CE) n°1889/2005, applicable à partir du 15 juin 2007, **tout voyageur qui se présente à l'entrée où à la sortie de l'Union européenne en possession de 10000 euros** ou plus en espèces, doit déclarer aux douanes la somme qu'il transporte. Cette initiative a pour but de contribuer aux efforts consentis au niveau de toute l'Union européenne pour lutter contre les activités illégales et améliorer la sécurité en combattant le blanchiment d'argent, le terrorisme et la criminalité.
- A partir du 1er juillet 2007 les ressortissants de Pologne titulaires d'un Master français (DESS/DEA) délivré par un établissement d'enseignement supérieur habilité, **accèdent librement au marché du travail en France**. Dans ce cas, l'employeur n'est pas tenu de solliciter préalablement une autorisation provisoire de travail, ni verser une redevance à l'ANAEM. Le salarié n'est pas soumis à une obligation de détenir un titre de séjour pour résider en France et il doit justifier une rémunération mensuelle au moins égale à une fois et demie la rémunération minimale mensuelle  $1\ 280,07 \times 1,5 = 1\ 920,105$  EUR. (*Décret n° 2007-801 du 11 mai 2007*).
- Les nouvelles dispositions en matière d'exercice d'une activité salariée en France par les étudiants étrangers\*** sont applicables à compter du 1er juillet 2007. Un étudiant étranger peut se faire embaucher sur simple présentation de sa carte de séjour temporaire en cours de validité portant la mention étudiant, ou sur présentation du récépissé de demande de renouvellement de celle-ci, sans avoir à justifier d'une autorisation particulière délivrée par la Direction départementale du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP). Par ailleurs, l'étudiant étranger a désormais la possibilité de travailler jusqu'à 60% (au lieu de 50%) de la durée annuelle légale du travail, soit 964 heures par an. L'employeur qui souhaite embaucher un étudiant étranger doit faire une déclaration préalable auprès de la Direction départementale du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP) service Main d'œuvre Etrangère (MOE). Dans le département du Rhône cette déclaration doit être effectuée deux jours ouvrables avant la date d'embauche, soit par courrier électronique, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, avec copie de la carte de séjour temporaire de l'étudiant. Pour de plus amples renseignements concernant les procédures, veuillez contacter la DDTEFP territorialement compétente (service MOE). \* *sauf ressortissants algériens ; (Article 9 de la loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration. Article 1<sup>er</sup> du décret n°2007-801 du 11 mai 2007 relatif aux autorisations de travail)*.
- Le site Internet du Consulat Général de Pologne à Lyon** a changé. La nouvelle version du site, [www.lyonkg.polemb.net](http://www.lyonkg.polemb.net), a été enrichie d'actualités en Pologne et dans le monde.
- Une nouvelle association PRO ART's POLOGNE** a été créée afin de promouvoir la culture et l'art polonais. Adresse: 9, rue Saint Exupéry, 38400 Saint Martin d'Hères. Info: tél. 04 76 25 69 74.
- La crèche polonaise** à Lyon vous informe du changement de son site Internet: [www.przedszkolelyon.com](http://www.przedszkolelyon.com). Info: tél. 04 78 05 75 36.
- Un nouveau guide sur les possibilités d'effectuer un **stage dans des entreprises françaises**, destiné aux élèves et aux étudiants polonais, est disponible en versions polonaise et française sur le site Internet: [www.paris.polemb.net](http://www.paris.polemb.net), dans le rubrique «Actualités».
- L'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg et l'Université de Wrocław offre aux étudiants francophones une **nouvelle formation post-diplôme M2 «Métiers de l'Europe et de la Coopération franco-polonaise»**. Info : tél. 03 88 41 72 25, [www-iep.u-strasbg.fr](http://www-iep.u-strasbg.fr).

- *TVP Polonia* lance un casting pour l'émission **Kultura nie zna granic** (la culture ne connaît pas de frontières). Cette offre est destinée aux jeunes artistes d'origine polonaise vivant à l'étranger, âgés de moins de 20 ans, parlant polonais, dont le talent a été reconnu dans le milieu artistique (attestations de participation aux concours, festivals, expositions, éventuels publications, prix et récompenses). Les candidatures peuvent être envoyées à [anna.szalanska@waw.tvp.pl](mailto:anna.szalanska@waw.tvp.pl), ou [lucjapietraszun@waw.tvp.pl](mailto:lucjapietraszun@waw.tvp.pl).
- La compagnie aérienne polonaise à bas prix *Centralwings* ouvre une **nouvelle liaison aérienne** de Paris/Beauvais à destination de Poznań. La ligne sera desservie deux fois par semaine, les mercredis et les vendredis. Info: [www.centralwings.com](http://www.centralwings.com).

## APPRENTISSAGE DE LA LANGUE POLONAISE

- L'Institut de Langue et Civilisation Polonaises vous informe de la **reprise des séminaires destinés aux élèves** passant des épreuves en langue polonaise («matura», BTS, classes prépa). La première rencontre aura lieu dans les locaux de l'Ecole Polonaise, Collège St. Marc, 11 rue Sœur Bouvier Lyon 5°, le 6 octobre à 14h.00. Info: tél. 06 19 89 64 69.
- Le Foyer d'Animations pour Tous à UGINE propose des **cours de polonais** pour adultes. Adresse: 45, place Montmain, 73400 UGINE. Info: tél. 04 79 37 31 81.

## CALENDRIER

- Du 1.09 au 2.09 - **Lyon**, Village International *Lyon Mode City* Euroexpo, 10h30 - accueil d'une délégation polonaise sur le salon *Lyon Mode City* en présence de représentants de la Chambre Polonaise de la Lingerie, du Magazine Polonais *Moda Intymna* et des sociétés polonaises de lingerie. Info: service économique du Consulat Général de Pologne à Lyon, tél. 04 37 51 12 33.
- 7.09 - **Le Chambon-Feugerolles**, Espace Festif, 16h00 - cérémonie de dépôt de gerbes à la mémoire de combattants de la Résistance morts de la guerre à Chambon-Feugerolles, Ricamarie et Versanne. Info: [www.ville-lechambonfeugerolles.fr](http://www.ville-lechambonfeugerolles.fr).
- Le 9.09 - **Grenoble**, parc Sasso Marconi, 10h00 - stand de spécialités polonaises organisé dans le cadre de la fête des communautés de l'agglomération. Info: association *Krakowiak*, tél. 04 76 25 51 73.
- Le 16.09 - **Aix en Provence**, Cours Mirabeau, 10h00 - 18h00 - stand d'information de l'association *Polonica* sur le salon de la vie associative *ASSOGORA*. Info: tél. 04 42 50 62 26, [polonica@aixpolonica.net](mailto:polonica@aixpolonica.net).
- Le 16.09 - **Puget-Ville**, l'Hôtel de Ville, 11h00 - signature d'un protocole de coopération entre les villes Puget-Ville et Aleksandrów Łódzki. Info: *Amicale Franco-Polonaise du Var*, tél. 04 94 93 55 50.
- Du 21.09 au 01.10 - **Saint Etienne**, Parc des Expositions - 59<sup>ème</sup> édition de la Foire Economique de Saint-Etienne. Stand d'information de l'association franco-polonaise *ASSEMKA* et du service économique du Consulat Général de Pologne à Lyon. Info: tél. 04 37 51 12 33.
- Le 29.09 - **Toulon**, 10h00 - assemblée générale de l'*Amicale Franco-Polonaise du Var*. Info : tél. 04 94 93 55 50.
- Le 3.10 - **Lyon**, Mairie du 7<sup>ème</sup> arr., 18h30 - vernissage de l'exposition concernant Marie Skłodowska-Curie. L'exposition sera présentée du 1.10 au 19.10. Info: Consulat Général de Pologne à Lyon, tél. 04 37 51 12 22.
- Le 4.10 - **La Tour du Pin**, l'Hôtel de Ville, 11h00 - l'accueil officiel d'une délégation de l'*Association Polonaise pour les déficients mentaux Kolo* de Zakopane avec une participation du Sous-Préfet et du Consul Général de Pologne à Lyon. Info : [www.ville-la-tour-du-pin.com](http://www.ville-la-tour-du-pin.com).
- Le 10.10 - **Sanary sur Mer**, Centre Culturel, 19h30 - *Rendez-vous des Idées*: récits de Maria Gomes-Hoładkowska, Présidente de l'A.F.P.V. sur sa déportation en Sibérie et de ses années d'errance. Entrée sur invitation. Info : tél. 04 94 93 55 50.
- Le 25.10 - **La Garde**, auditorium Maison Gérard Philipe, 18h00 - concert en hommage au Père Jerzy Popiełuszko par le groupe folklorique de Kościerzyna. Info: tél. 04 94 93 55 50.
- Le 27.10 - **La Valette**, Domaine des Gueules Cassées - soirée dansante franco-polonaise organisée à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'*Amicale Franco-Polonaise du Var* avec la participation d'un groupe folklorique de Kościerzyna. Info: tél. 04 94 93 55 50.
- 25.09 - **Lyon**, Consulat Général de Pologne, 19h00 - concert de musique ancienne du XVII<sup>ème</sup> siècle pour voix et luth par le groupe *Gaspara Stampa*. Réservation au 04 78 93 14 85.

## A venir

Le Consulat Général de Pologne à Lyon et L'Institut de Langue et Civilisation Polonaises vous invitent à une rencontre littéraire avec Joanna Siedlecka, journaliste et collaboratrice de Ryszard Kapuściński, l'auteur de biographies et de reportages passionnants portant entre autres sur Gombrowicz, Herbert, Witkacy. La rencontre aura lieu au siège du Consulat Général de Pologne à Lyon la 4<sup>ème</sup> semaine du mois d'octobre. Informations et réservations : tél. 04 78 93 14 85.